S1. St Prex - Lully
« Sentier Patrimoine »

S2. Tolochenaz - Morges
« Au fil de l'eau »

S3. Préverenges - Denges
« De bourg bourg »

S4. Ecublens - Chavannes-près-Renens
« Entre ville et Champs »

S5. Renens - Prilly
« Paysage en mutation »

S6. Lausanne centre
« Corridor CFF »

S7. Est Lausannois Pully-Lutry
« Chemin du Coteau »

Ruisseau des Chenaux

Le Boiron

La Morge

Le Bief

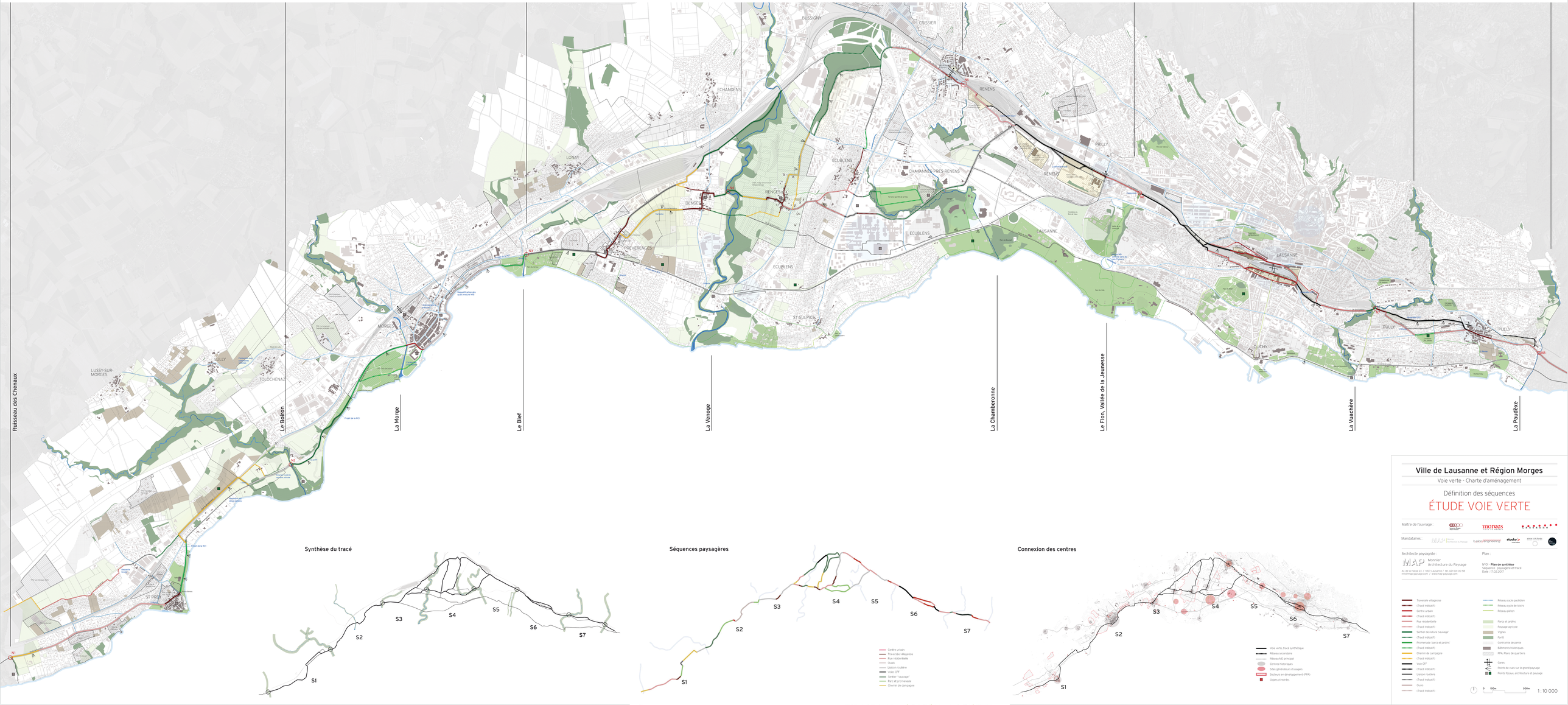
La Venoge

La Chamberonne

Le Flon, Vallée de la Jeunesse

La Vuachère

La Paudèze



Synthèse du tracé

Séquences paysagères

Connexion des centres

Ville de Lausanne et Région Morges

Voie verte - Charte d'aménagement

Définition des séquences

ÉTUDE VOIE VERTE

Maître de l'ouvrage :

Mandataires :

Architecte paysagiste :

Monnier
Architecture du Paysage
Av. de la Harpe 23 | 1007 Lausanne | tél. 021 620 00 08
info@map-paysage.com | www.map-paysage.com

Plan :

N°01 - **Plan de synthèse**
Séquence : paysagère et tracé
Date : 17.02.2017

- Traversée villageoise (Tracé indicatif)
- Centre urbain (Tracé indicatif)
- Rue résidentielle (Tracé indicatif)
- Sentier de nature /ouvrage (Tracé indicatif)
- Promenade "parcs et jardins" (Tracé indicatif)
- Chemin de campagne (Tracé indicatif)
- Voie CFF (Tracé indicatif)
- Liaison routière (Tracé indicatif)
- Quais (Tracé indicatif)
- Réseau cycle quotidien
- Réseau cycle de loisirs
- Réseau piéton
- Parcs et jardins
- Paysage agricole
- Vignes
- Forêt
- Contrainte de pente
- Bâtiments historiques
- PPA, Plans de quartiers
- Gares
- Points de vues sur le grand paysage
- Points focaux, architecture et paysage

0 100m 500m 1 : 10 000